

RPC par rapport à l'année précédente. La Chine devient ainsi le quatrième marché d'exportation du Canada et son deuxième marché en Asie. Le secteur agricole vient toujours au premier rang du commerce sino-canadien, avec 1,8 milliard de dollars de ventes de céréales à la Chine en 1988. La même année, les exportations de la Chine vers le Canada ont atteint 955 millions de dollars, soit une augmentation de 18 % par rapport à 1987. La Chine est présentement la 12^e source d'importation au Canada; les vêtements et les textiles continuent de venir en tête de liste, mais une gamme de biens industrialisés légers et de produits alimentaires y figure également. Un aspect important des relations économiques entre le Canada et la Chine en 1988 a été le renouvellement de la marge de crédit de la Société pour l'expansion des exportations qui est réservée aux exportations vers la RPC.

L'ambassade du Canada à Beijing et le consulat général du Canada à Shanghai ont tous deux participé activement à la promotion des biens et services canadiens dans le cadre de foires et d'expositions commerciales.

Asie du Sud-Est et l'ANASE

Les relations avec l'Asie du Sud-Est ont continué à se développer au cours de l'année écoulée. Il y a eu un certain nombre d'échanges avec les nations de l'ANASE (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a assisté à la conférence ministérielle de l'ANASE à Bangkok, en juillet, au cours de laquelle il a réaffirmé l'importance que le Canada attache à ses relations avec les pays de l'Association.

En outre, un certain nombre de parlementaires et de hauts fonctionnaires se sont rendus en Asie du Sud-Est. Le sénateur Guy Charbonneau, président du Sénat, a visité des pays de l'ANASE en septembre et a invité les présidents du Sénat et de la Chambre de chaque pays à visiter le Canada en mai 1989 à titre de membres de la délégation de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE. Le sénateur Joan Neiman a dirigé une visite de l'Union interparlementaire en Indonésie et en Malaisie en novembre.

Un certain nombre de représentants de haut niveau de pays de l'ANASE ont visité le Canada au cours de l'année. Parmi ceux-ci on note la visite du ministre de la Recherche et de la Technologie de l'Indonésie, M. Habibie, qui a visité un certain nombre d'établissements de recherche avancée et de haute technologie à Ottawa, Toronto et Montréal en septembre. Sa visite a été suivie de celle du ministre de la Main-d'oeuvre, M. Sudomo, en octobre, qui dirigeait la délégation indonésienne à la Conférence mondiale sur la productivité, qui s'est tenue à Montréal. Une mission parlementaire thaïlandaise a examiné du matériel de traitement et de manutention des aliments lors d'une visite en mars 1989.

Alors qu'il se trouvait en Thaïlande, M. Clark a signé un accord de coopération économique avec ce pays, pour développer et renforcer les liens commerciaux et financiers entre le Canada et la Thaïlande.

ANASE

Le Canada a des liens économiques et commerciaux étroits avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et ces liens ne cessent de se développer. Le Canada est l'un des principaux importateurs de ressources naturelles des pays de l'ANASE et la croissance régulière des économies de ces

pays offre des possibilités intéressantes aux fournisseurs canadiens. Bien que le volume total des échanges commerciaux entre le Canada et l'ANASE ait triplé au cours de la dernière décennie, le potentiel de croissance demeure énorme; en effet, les exportations réciproques de l'ANASE et du Canada représentent à peine plus de 1 % de leurs exportations totales.

En 1988, le commerce extérieur du Canada avec les pays de l'ANASE a été évalué à 2,65 milliards de dollars, soit une augmentation de 33 % par rapport au niveau de 1,99 milliard de dollars enregistré en 1987. Les exportations canadiennes à destination de cette région se sont accrues de 27 % pour atteindre 1,16 milliard de dollars, alors que les importations ont progressé de 37 % pour s'établir à 1,4 milliard de dollars. Les exportations vers Singapour ont connu la hausse la plus considérable (64 % par rapport à 1987) suivies de celles à destination de la Malaisie (62 %). En 1988, ce sont les importations en provenance de la Thaïlande qui ont augmenté dans la plus forte proportion (64 % par rapport à 1987), suivies de celles en provenance de Singapour (hausse de 60 %).

En 1975, les investissements directs du Canada dans les pays de l'ANASE s'élevaient à 150 millions de dollars, mais en 1988 ils atteignaient 1,5 milliard de dollars. Plus d'un milliard de dollars ont été investis en Indonésie, alors que les Philippines venaient au deuxième rang avec des investissements de près de 60 millions de dollars. Les investissements canadiens dans la région de l'ANASE représentent environ 3 % du total des investissements directs du Canada, en hausse par rapport au niveau de 1,4 % enregistré en 1979.

De nouveaux accords en matière de transport aérien ont facilité les liaisons aériennes entre le Canada et certains pays de l'ANASE, tant pour ce qui est du transport des marchandises que des passagers. Air Canada dessert Singapour depuis 1984 et Singapore Airlines a inauguré un service à destination du Canada en juillet 1988. Les Lignes aériennes Canadien International desservent Bangkok depuis octobre 1987 et Thai International a inauguré son service à destination du Canada en juillet 1988. Des pourparlers commerciaux se déroulent présentement entre les transporteurs maritimes canadiens et ceux d'autres pays de l'ANASE.

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a prêté son concours à l'organisation de foires commerciales, d'expositions, de missions et de séminaires axés sur les perspectives d'expansion du commerce dans la région de l'ANASE, en plus de participer à 26 activités secondaires, dont neuf études de marché, des suppléments publicitaires et le parrainage de visiteurs de l'étranger. En outre, 18 missions commerciales vers des pays de l'ANASE ont été parrainées par des gouvernements provinciaux de même que 18 autres événements de promotion visant à réunir des représentants du secteur privé du Canada et de pays de l'ANASE en vue d'explorer les occasions d'affaires dans certains secteurs. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont maintenant des délégations commerciales régionales à Singapour pour desservir les milieux d'affaires de leurs provinces respectives.

La création de nouveaux liens et le renforcement des liens existants entre le secteur privé canadien et les entreprises des pays de l'ANASE est l'un des aspects les plus importants de la stratégie commerciale du Ministère. Ces